

LE FRONDEUR

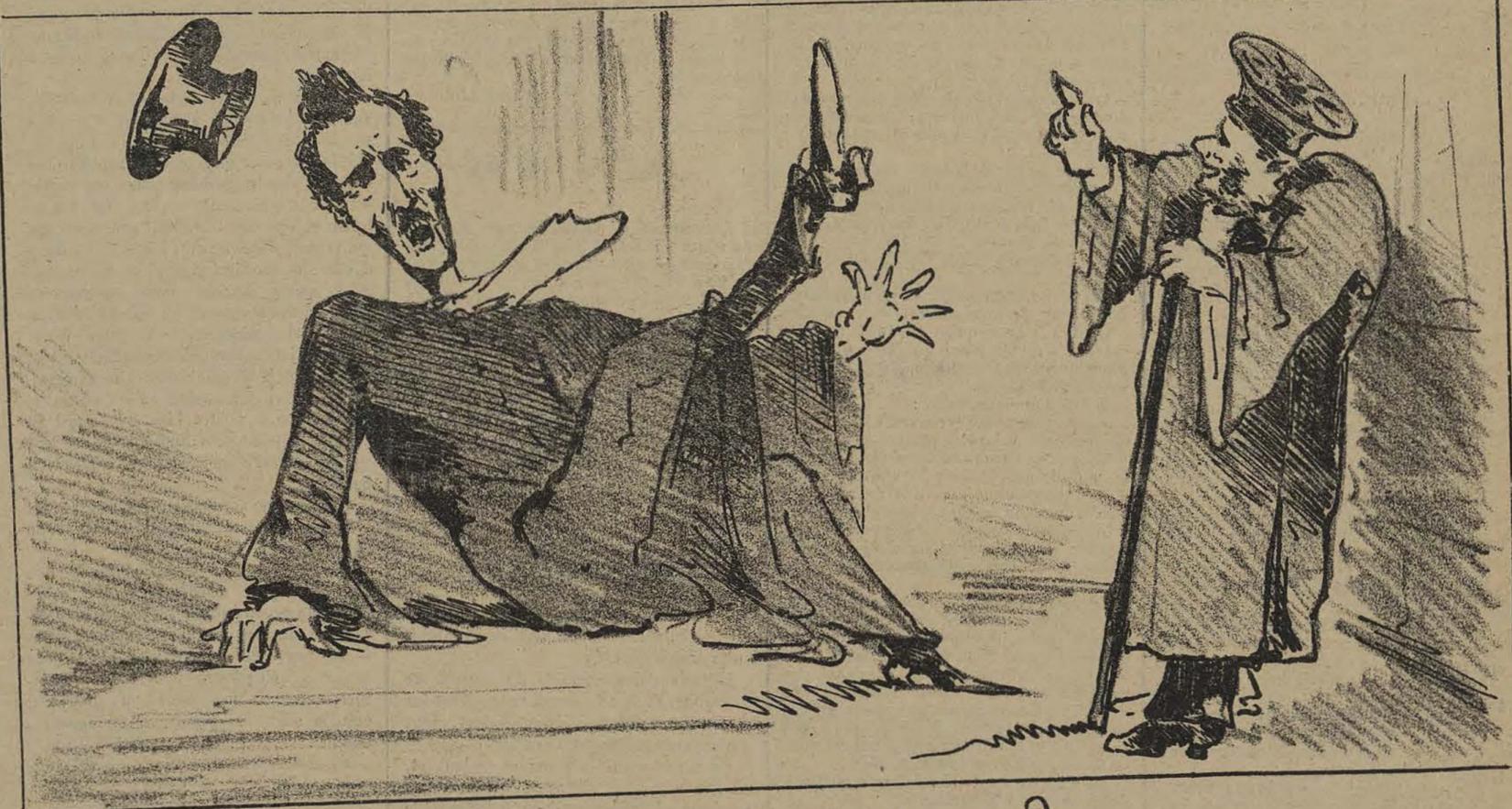
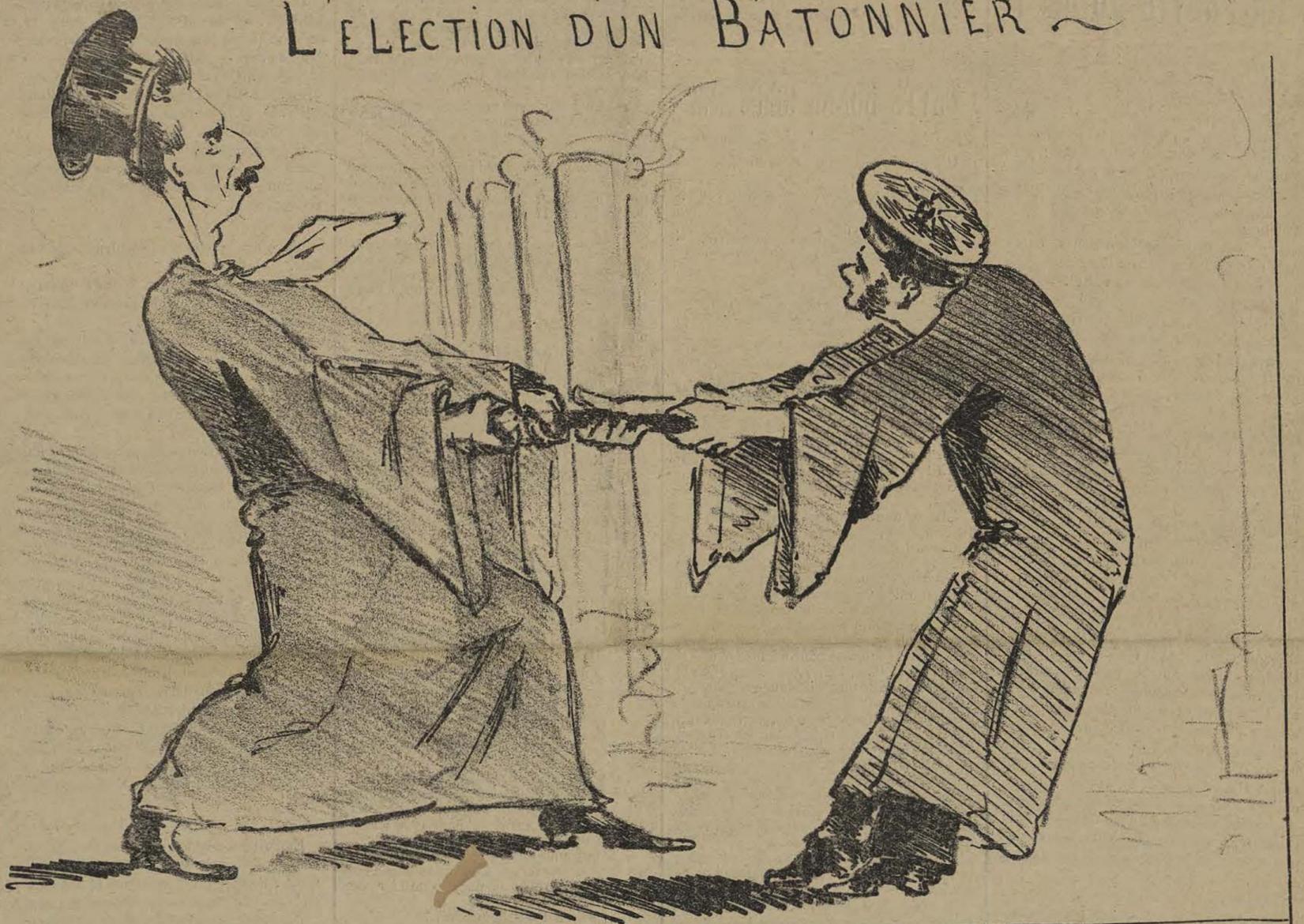
ABONNEMENT UN AN (55) 50

BUREAU RUE DE LA METUVE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

L'ELECTION D'UN BÂTONNIER



A qui le bâton ?

ABONNEMENTS :
En an... 5 50
France par la Poste

Bureaux :
2 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire
SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne... fr. » 25

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne... » 1

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

Ce Pauvre Julien !

Pauvre grand homme ! Echouer aussi tristement ! Être battu par un petit mal tourné, quelle déveine !

Que veux-tu, mon pauvre ami ? tu avais trop de talent. Ta grandeur offusquait tes confrères. Tu planais à une trop grande hauteur — et ils ont voulu te faire retomber par terre. C'est profondément triste et il y a vraiment à désespérer de l'avenir de la Belgique.

Il y avait deux grands hommes dans le pays : Frère-Orban et toi. En même temps, vous êtes frappés tous deux. Lui, pour la première fois, voit sa majorité lui glisser entre les doigts et mijote dans un tonneau de vinaigre — non imposé. Toi, tu ne parviens pas à te faire nommer bâtonnier ; (Et Hanssens l'a été, ô crève-cœur !) et ce bâton que tu convoitais, n'est plus qu'un bâton jeté dans les roues de ton char d'ancien triomphateur. Quelle chute, Julien ! quelle chute ! ! D'ailleurs, la chose aurait dû être prévue. Ce n'est pas impunément que l'on possède un talent comme le tien. Ta grande science du droit, ton éloquence simple et émouvante en même temps, dépourvue de toute emphase ridicule, ton geste sobre, ta logique serrée, ta prodigieuse habileté, tout cela t'avait valu au barreau une situation prépondérante. Toutes les causes affluaient vers toi, tu faisais à toi seul, plus d'affaires que tes cent confrères réunis. C'est au point que les meilleurs Dupont, Clochereux, Mestreit et quelques autres se préparaient à recommencer leur stage chez toi. Les autres, le menu fretin, songeaient à utiliser leur talent oratoire sur les places publiques, en vendant des onguents ou des bijoux de pacotille « les douze pour vingt sous. » C'était navrant. Tu devenais un concurrent trop redoutable, ils se sont vengés. La nature humaine a de ces faiblesses et la vengeance, qui est un plaisir des dieux, peut parfois être une jouissance pour de simples avocats.

Sois tranquille, d'ailleurs, si tes contemporains ne te rendent pas justice, la postérité te vengera et j'aime à croire qu'un jour on pourra lire sur ta tombe ces paroles vengeresses :

Ci-git

JULIEN WARNANT
AVOCAT

(Il ne fut jamais bâtonnier, mais si l'on avait consulté tous ceux qui ont joué — des heures durant — de sa grande éloquence, tous auraient reconnu qu'il avait mérité le bâton.)

CLAPETTE.

SOUSCRIPTION-TOMBOLA

dont le produit sera affecté à l'achat d'une férule d'honneur qui sera offerte à M. Magis.

Le Conseil communal de Liège, une suspension en bronze, valeur 125 francs.
M. Warnant, député, un bâton.
Saive, marchand d'oiseaux, un martinet.
M. l'avocat Dejardin... un canari saxon.
M. Bourdon, une sonnette.
M. Mottard, bourgmestre, une tonne de bonne saison... sortant de la maison Degard.
M. Ziane, un vieux claque.
M. Oscar Beck. Bon pour deux enterrements civils avec discours et drap. (Ce lot ne pourra être divisé).
La Meuse, 3 articles élogieux de 60 lignes.
M. Grenson, bon pour une autopsie, après ou avant décès, au choix du gagnant.
M^{lle} Leth... Le produit d'une journée de travail.
M. Attout-Frans, 200 bons de soupe.
M. Lequarré, un bronze.
M. Max D. Une queue d'honneur pour billard.
M. Camille Kleyer. « Le monde du faubourg Saint-Germain et ses usages. » Ouvrage inédit qui sera publié en feuilleton dans le *Petit Journal libéral*.
M. Renier-Malherbe, sa photographie

avec des tirés à part pouvant servir de modèle pour études d'art classique dans les académies.

M. Lovinfosse, un sac de pommes de terre.
Anonyme, une camisole de force.

CETTE BONNE GERMAINE

On se plaignait de la raréfaction des miracles.

L'*Univers*, sans doute, a jugé qu'il était temps d'y mettre bon ordre.

Et il s'est écrié :

— A moi, Pibrac ! A moi, Germaine !
Peut-être ignorez-vous ce qu'est cette Germaine-là.

L'*Univers* va vous l'apprendre.

Cette bergère de Pibrac fut canonisée en 1867 avec une pompe incomparable, dit le journal qui ajouta ensuite :

« Ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre généreusement après cette date, le cours non interrompu des plus étonnants prodiges. »

Y aurait-il donc par hasard des saints assez indéliçats pour dire :

— Vous savez : maintenant que j'ai ma canonisation, je me moque de vous, et c'est en vain que vous m'obsédez de vos prières.

Ah ! les vilains saints !

Germaine n'est pas de cet acabit à ce qu'il paraît.

Elle continue consciencieusement son petit commerce.

C'est déjà gentil ça.

Mais je ne vous ai pas conté l'histoire de Germaine. Préambule nécessaire.

Le dévot correspondant de l'*Univers* la résume ainsi, en en tirant la morale :

« Les catholiques admettent, avec l'apôtre saint Paul, que « Dieu choisit ce qui est faible dans le monde pour confondre ce qui est fort. » (1 Cor., 1, 27.) Les rois portent le sceptre, signe de puissance ; une bergère n'a que sa houlette ; mais ce faible instrument, quand Dieu le veut, opère des merveilles qui défient toutes les forces humaines réunies. La houlette de Germaine s'illustra particulièrement en veillant seule avec efficacité sur le troupeau, tandis que la pieuse enfant assistait aux saints mystères. Et les rois de la terre apprennent ainsi à l'école d'une jeune fille d'où vient à leurs sceptres la vertu qui rend les peuples soumis. »

Très amusante, l'anecdote de la bergère qui à la fois plante là son troupeau et sa houlette.

A dire le vrai, bien que ce fût pour aller réciter des orémus, son patron aurait eu le droit de tancer vertement cette servante infidèle qui, au lieu de gagner honnêtement son argent, en faisant sa besogne, lâchait tout pour le plaisir d'aller admirer les chœurs au lutrin.

Quant à la morale tirée par le correspondant dévot, il me semble qu'elle se retourne un peu contre lui et contre ces princes qu'il paraît chérir.

Ce que les rois de la terre me paraissent apprendre à l'école de Germaine la fileuse, c'est que le troupeau est mieux gardé quand ils ne sont pas là et qu'un morceau de bois seul les représente.

Conséquence : l'idéal du roi est un roi-soliveau.

Je reviens à Germaine, la pastourelle qui fait la bergerie buissonnière.

C'est à Pibrac qu'on lui rend un culte spécial ; c'est là aussi qu'elle exécute ses tours, qui seraient remarquables, à en croire les comptes-rendus.

En voici un échantillon :

« Les aveugles qui recouvrent la vue près de son tombeau, les paralytiques qu'on y voit marcher, rendent un éclatant témoignage à la munificence de leur bienfaitrice. Il y a huit jours, une jeune fille de vingt ans disait, dans son langage simple et expressif :

« Une cruelle maladie m'avait arraché les yeux ; j'ai prié sainte Germaine de me les rendre, et sainte Germaine me les a rendus. »

Le coup des yeux arrachés et qui repoussent tout seuls est une passe-passe de premier ordre. Je regrette qu'Hermann ne soit pas ici pour nous débiter le truc.

Mais si Germaine a la spécialité des aveugles, comme l'*Univers* le prétend, elle devrait bien commencer par opérer sur ces pauvres monarchistes français, qui s'obstinent à ne pas voir la vérité et à s'imaginer qu'ils ressusciteront la monarchie.

En voilà un cas de cécité dont la guérison ferait honneur à Germaine !

Tout au contraire, ce qu'on lui demande, c'est, après avoir remis le comte de Chambord sur jambes, de le mettre sur le trône.

Le correspondant de l'*Univers* ne paraît pas douter du résultat.

« C'est à bon escient, dit-il, que les fidèles prient sainte Germaine pour la France et pour son roi. Ce que ses illustres devancières, sainte Geneviève et Jeanne d'Arc, ont accompli à d'autres époques troublées de notre histoire, Germaine le fera de nos jours. »

Sur quoi ce bon correspondant base-t-il son espoir ? Sur des souvenirs, qui devraient plutôt l'inviter à désespérer.

Il écrit :

« Deux fois déjà, depuis le commencement de ce siècle, Germaine a prouvé l'efficacité de son intercession en ramenant de la terre de l'exil Pie VII et Pie IX sur le trône pontifical. »

Eh bien ! mais si Germaine a eu le pouvoir de restaurer Pie VII et Pie IX, pourquoi donc, s'il vous plaît, n'en a-t-elle pas fait autant, et depuis longtemps, pour Henri V ?

Ce ne sont pas les occasions qui lui ont manqué.

Comment n'a-t-elle pas fait tomber l'usurpateur de Juillet pour lui substituer le représentant du droit divin ?

Comment a-t-elle laissé tourner la révolution de 1848 au profit de la République d'abord, de l'Empire ensuite ?

Comment, en 1870, a-t-elle laissé cette même République se réimplanter ?

Elle a donc pour Henri V un dédain spécial. Elle est donc décidée à ne rien faire pour lui ?

L'*Univers* et son correspondant, que ces réflexions devraient décourager, font contre mauvais passé bon cœur.

Ils ont un moyen, d'ailleurs, de vaincre les résistances de Germaine la têtue.

Un moyen fort simple, ma foi !

Le voici :

« Que la France entonne donc ce refrain si souvent répété par des milliers de voix :

Pauvre bergère,
Germaine, en toi
La France espère,
Porte à Dieu notre foi.

» Et par la prière obstinée, nous vaincrons. »

Il faut avoir l'illusion solidement enracinée pour supposer que ces vers de mirliton (le Saint-Esprit a l'air de ne pas en inspirer d'autres) feront entrer le roi dans sa bonne ville de Paris.

D'autant plus que l'*Univers* et son correspondant avouent que la mirlitonade a été bien souvent rabâchée par des milliers de voix.

Or, quel effet a-t-elle produit ?

Décidément, si Germaine a pour spécialité de faire voir clair, elle est bien cruelle de ne pas faire tomber des yeux de l'*Univers* et de son correspondant les écailles qui les obstruent.

JEAN RALPH.

AVIS

Les personnes charitables, qui auraient de vieux chapeaux hors d'usage, sont instamment priées — au lieu de les jeter — de bien vouloir les adresser à M. Attout-Frans, conseiller communal et président de la Société d'alimentation économique, rue Hors-Château. Ces chapeaux seront immédiatement transmis à la dite Société qui les utilisera pour la confection de ses bouillons.

On sait que la Société d'alimentation est une institution démocratique et humanitaire qui ne parvient malheureusement pas à distribuer de dividendes aux malheureux actionnaires. Nos lecteurs participeront donc à une bonne œuvre en répondant à notre appel.

CHRONIQUE

Messieurs les avocats ont fait du bruit cette semaine à Liège.

L'élection des membres du conseil de discipline, l'échec du grand Julien Warnant et du sympathique Victor Robert, sont devenus les questions du jour.

Ça n'est guère la peine cependant et, en bonne justice, Messieurs les avocats ne méritent pas tant que l'on attache pareille importance à leurs faits et gestes.

Ces braves blagueurs tiennent à faire

bande à part, ils continuent — alors que depuis la révolution française les ordres sont abolis — à constituer une corporation distincte, ne se mêlant pas au vulgaire public ; ils se donnent le genre d'appeler leur métier — parfois peu enviable — un sacerdoce. Qu'on les laisse donc se débrouiller entre eux, sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à leurs minuscules querelles.

Qu'on s'en occupe si l'on veut, pour en rire un peu — comme nous le faisons en ce moment — mais quant à les prendre au sérieux, non !

Singulière prétention, d'ailleurs, que la leur.

Ils vous parlent à tout bout de champ, et avec une emphase comique, des « nobles traditions du barreau. »

Elles sont jolies leurs traditions ! Sauf de rares et honorables exceptions, un avocat ne parlera de ses confrères, que pour les débiter — à condition, toutefois, que les confrères ne soient pas là, car alors, quel changement de front, mes enfants.

C'est qu'au tribunal, l'hypocrisie et la flagornerie mutuelle fleurissent dans toute leur splendeur. Ce sont des « éloquent confrère » par ci, « éminent contradicteur » par là.

Quand on répond au ministre public, la flagornerie devient encore plus insupportable. Par exemple, un avocat dira toujours des phrases de ce genre-ci : « Et certes, messieurs, il fallait tout le remarquable talent que chacun se plaît à reconnaître à l'honorable organe du ministère public, pour soutenir une accusation basée sur des présomptions aussi mal fondées. » Seulement, en sortant de l'audience, l'avocat qui aura congratulement son contradicteur, ne se gênera pas pour dire, en parlant du confrère ou du substitut : « D'ordinaire il est bête, mais aujourd'hui il s'est surpassé ; il a été idiot. »

Les nobles contradictions du barreau, les voilà !

Et d'ailleurs, qu'a-t-elle donc de particulièrement chevaleresque, la profession d'avocat ? Pourquoi ces messieurs se donnent-ils le genre d'avoir tout un état-major à eux ?

Pourquoi les égoutiers et les fabricants de chaises bourrées n'auraient-ils pas aussi un bâtonnier ? Chez les tourneurs de bâtons de chaises, surtout, cela se comprendrait à merveille.

Et après tout, une profession en vaut une autre. Si les avocats s'engagent à prendre en main les intérêts de la veuve et des orphelins, on sait qu'il ne leur répugne pas trop de prendre en même temps une partie du capital (rien de Dumas fils). Que les fabricants de chaises travaillent pour tous ceux qui veulent s'asseoir, c'est tout simple, il n'y a pas de question d'opinion là-dessous. Mais qu'un homme mette, moyennant finances, son éloquence au service de n'importe quelle personne, c'est autre chose. Quand un journaliste défend indifféremment, à tant la ligne, les opinions les plus diverses, dit-on que ce journaliste exerce un sacerdoce ? Je crois fichtre bien que non ! Et cependant, combien d'avocats — et des plus connus — font ce métier et sont salués bien bas.

Que l'on ne nous parle donc pas tant du sacerdoce du barreau, de ses traditions et de ses privilèges.

Avocat, c'est une profession comme une autre — plus mauvaise qu'une autre même, en ce sens qu'elle porte plus à l'oblitération du sens moral. On voit au palais — et nous en connaissons — des gens honnêtes, éloquents, instruits — spirituels même — mais ceux qui sont tout cela, le sont, non parce que mais quoique avocats.

CLAPETTE.

Faits d'Été.

Un incident très vif s'est produit entre

l'éloquent lieutenant-colonel de la garde-civique, M. Wouters, et le simple garde Lequarré, dont le schako est avantageusement apprécié par les archéologues.

Voici les faits :
Les gardes-civiques, on le sait, doivent se pourvoir du nouvel uniforme; or, M. le lieutenant-colonel Wouters, ayant invité M. Lequarré à s'enquérir d'un tailleur militaire, M. Lequarré a carrément déclaré qu'il se refusait et se refusait toujours à abandonner le schako de ses pères, lequel a-t-il dit, lui a valu de nombreux et sérieux avantages auprès du beau sexe.

Mais, a dit le vaillant lieutenant-colonel, l' général veut qu' tous les gardes soient subitement uniformés Godv...

Le général, je l'em... Herve, a noblement répondu l'honorable professeur.

L'affaire en est là, mais elle pourrait avoir des suites fâcheuses, car nous connaissons assez M. Lequarré que pour savoir qu'il le ferait comme il le dit.

Le passé nous est un sûr garant de l'avenir.

Quant au lieutenant-colonel Wouters, tout le monde sait que c'est un homme très chevaleresque qui ne tournera pas autour du pot.

LE JEU DE L'ÂME ET DU HASARD

On s'émerveille de voir à quel point la maladie du comte de Chambord a développé l'ingéniosité de ses partisans. Pas de jour qui ne nous révèle une pratique inédite, un procédé nouveau à mettre en œuvre pour « faire violence à la miséricorde divine » !
Le petit dernier, qui vaut son pesant de pièces de vingt sous, nous est révélé par une feuille royaliste qui n'hésite pas à en recommander l'emploi.

La proposition a pour auteur, au dire de cette feuille, « un pieux journaliste, dont l'exemple sera certainement suivi. S'il ne l'était pas, il faudrait désespérer du bon vouloir des fidèles royalistes, car la chose est d'une simplicité qui en met l'exécution à la portée de tout le monde.

Voici, d'ailleurs, la formule du pieux journaliste :

« Faire célébrer une messe pour l'âme du purgatoire qui est le plus près d'en sortir, afin d'obtenir par l'intercession de cette amie de Dieu, dont nous abrégerons sûrement les peines si nous n'y mettons pas fin, la guérison du roi, si utile à la patrie et à la religion. »

Nous ne discuterons pas l'appréciation du pieux journaliste en ce qui concerne la guérison du roi. Appréciation qui ne concorde guère avec celle du Très-Haut, puisque, cette guérison n'exigeant qu'une simple flexion de son puissant doigt, l'Éternel se fait tant prier pour mettre en mouvement sa phalange providentielle.

Ce qu'il faut admirer sans réserve, c'est la tendance des cléricaux à prendre leurs intercesseurs par l'intérêt.

Veulent-ils faire palpiter le Sacré-Cœur ? ils lui offrent un ostensorio conditionnel ou un pilier hypothétique. Ont-ils besoin de la Vierge ? ils la comblent de petits cadeaux, bagues, bracelets, etc. Bientôt on la prierait d'accepter une robe sortant de chez le couturier en vogue, avec un complet du dernier pschutt pour le bon saint-Joseph.

En attendant, après avoir essayé de soustraire un miracle au bienheureux La Colombe, qui ne paraît pas s'être laissé prendre à des promesses de prompt canonisation, voici que, par un système analogue, on va s'efforcer d'obtenir l'intercession de l'âme du purgatoire qui est le plus près d'en sortir, — de cette âme à qui Dieu témoigne son amitié en la maintenant dans son « petit local » expiatoire, au lieu de l'admettre à contempler sa face.

Sapristi ! mais voilà une amie de Dieu qui doit avoir bien assez à faire d'implorer la miséricorde divine pour son propre compte, sans aller dépenser sa belle éloquence pour le compte des autres.

Et puis, de deux choses l'une : où cette âme anonyme, prise dans le tas le plus voisin de la porte, est royaliste ou elle ne l'est pas.

Si elle ne l'est pas, inutile d'insister. Il serait trop naïf de compter sur son intervention.

Disons-la donc royaliste, et poussons la complaisance jusqu'à supposer qu'une messe — celle du pieux journaliste, par exemple — qui ne saurait empêcher un prêtre enrhumé d'éternuer, avance de vingt-quatre heures le jour de sortie de l'habitante du purgatoire cataloguée sous le n° 1.

L'âme, téléphoniquement informée de ce qu'on attend d'elle, s'en va trouver ce vieux portier de Saint Pierre et le prie de la conduire devant son ami le Très-Haut. Arrivée à distance respectueuse du nuage qui sert de cabinet de travail à la Providence, elle entame une pantomime expressive.

L'éternel. — Parle. Que veux-tu ?

L'âme. — Je venais implorer de votre infinie miséricorde la guérison du roi...

L'éternel. — Bon ! je connais l'affaire. Voilà la treizième supplication que je reçois depuis ce matin... Ah ! ça, de quoi te mêles-tu, âme, ma bonne amie ?

L'âme. — Pardonnez, Seigneur, si je suis indiscret !

L'éternel. — Je te pardonne, et la preuve, c'est que je ne te renvoie pas gémir sur la paille humide du purgatoire, comme tu le mériterais. Je te pardonne parce que ce n'est pas ta faute si on t'a laissée sortir avant d'être complètement épurée. Mais conçoit-on ces vers de terre, ces microbes à deux pieds qui se figurent que je n'ai qu'à m'occuper individuellement de chacun d'eux et qu'à mettre ordre à leurs petites affaires, comme si eux et leurs rois avaient à mes yeux plus d'importance qu'un grain de sable ou un atome quelconque ? Cirons infimes qui ne parlent que de l'heure de Dieu, et qui s'imaginent bonnement que leurs prières doivent suffire pour faire avancer ou retarder mon soleil !

L'âme. — Seigneur, que votre volonté soit faite, sur la terre comme au ciel !

L'éternel. — Ma volonté, c'est qu'on me laisse tranquille, et que, tout en ayant l'air de m'adorer, tout en chantant sur tous les tons que je sais ce que je fais, on ne me traite pas comme une vulgaire girouette. J'ai dit !

On n'en continuera pas moins, vous le verrez, à proposer de célébrer des messes qui, si elles ne font pas sortir du purgatoire l'âme n° 1, auront toujours l'avantage de faire entrer des pièces de vingt sous dans la poche des célébrants.

ROBERT HYENNE.

LES IMPOTS

Décidément, il sont trop graux !

On en a bien rogné, ça et là, quelques-uns, mais le gros magot a passé tout de même. Il est vrai que les députés, dont la ville de Liège est fière, se sont vaillamment conduits. Tudieu ! quelle députation homogène. Pas une voix discordante. Cela marche comme un exercice militaire. Le patron crie :

« Attention ! apprêtez bulletins, votez oui, en avant arche ! Demi tour à gauche ! Rompez les rangs ! »

Et c'est fait.

Il est vrai que ce beau dévouement est récompensé comme il convient. Quand la ville de Liège a besoin de n'importe quel subside, quand elle demande sa part du gâteau budgétaire, elle peut être sûre de son affaire : on l'envoie promener en disant qu'on a tout donné à Anvers ou à Bruxelles. Et, en effet, on aurait tort de se gêner pour Liège. Puisqu'on est sûr de son assentiment, puisqu'on est certain que toujours les députés voteront pour le ministère Frère, à quoi bon dépenser, pour cette bonne ville, les millions que l'on peut employer bien plus utilement pour corrompre Anvers ou Bruxelles ?

On donne parfois un pourboire aux garçons de restaurant, pour être bien servi. Aux esclaves, on ne donne rien — si ce n'est le fouet.

Les députés de Liège ont choisi le rôle d'esclaves — et voilà pourquoi notre bonne ville voit tous les subsides lui passer sous le nez. Il y a déjà longtemps que cela dure — et si les progressistes n'y mettent pas ordre — cela durera bien longtemps encore.

L'ORDONNANCE

Dans le boudoir rose et mauve, où très peu de jour pénètre à travers les rideaux, la vicomtesse de Vézelize, si mignonne, un peu pâle, avec un air de se mourir, était couchée, toute en dentelles, sur la chaise longue où ses petits pieds nus, aux talons roses, sortent à demi des babouches de perles ; et le médecin à la mode, jeune, joli, des façons d'étranger, les mains longues, lui tâtaït le pouls sous les malines de la manche.

— C'est grave, n'est-ce pas docteur ? dit-elle avec un joli frisson qui imite bien la fièvre.

— Assez grave, dit-il.

— Une maladie de langueur, j'en suis sûre ?

— Précisément.

— Et quelle est la cause du mal ?

— Je crois, madame, qu'il a deux causes.

— Deux ? Vous m'effrayez. Lesquelles, dites vite.

Il parut hésiter, avec un sourire cependant.

— Eh ! bien, monsieur, ces causes !

— Vos vingt ans, madame, répondit-il enfin, tout bas, et les soixante ans de votre mari.

— Oh ! docteur !

Elle était devenue très rose. L'air de ne plus être malade du tout. L'élégant docteur reprit :

— Avez-vous remarqué, madame, comme les fleurs de votre balcon languissent et s'étiolent, toutes pâles et souffreteuses, lorsque depuis longtemps elles n'ont pas reçu la tiède caresse des ondées ? Les

femmes ressemblent aux fleurs, et les médecins sur ce point sont d'accord avec les poètes.

— Oh ! docteur ! docteur ! répéta la vicomtesse toujours plus rougissante.

Puis, après un silence :

— Et... le remède ? demanda-t-elle.

— Les roses re fleurissent, madame, dès qu'il vient à tomber quelques gouttes de pluie.

Cette fois la malade eut les joues plus rouges qu'une pivoine ! et, dans son embarras, elle se tourna vers la muraille, le visage sous ses cheveux défaits.

Le médecin pensa sans doute qu'il ne serait pas de bon goût de prolonger la visite ; après un salut il se dirigea vers la porte.

— Docteur ? murmura-t-elle.

Il s'arrêta.

— Vous êtes bien sûr qu'il n'y a pas d'autre remède ?

— Très sûr.

Elle soupira. Il allait sortir.

— Eh ! bien, alors, dit-elle d'une voix encore plus faible, pourquoi vous en allez-vous ?

CATULLE MENDÈS.

Nouvelles politiques.

Nous apprenons que M. le général Brialmont est atteint de rhumatismes par suite du séjour prolongé qu'il est forcé de faire à Nieuport, par la douce température dont nous jouissons.

Le général a demandé au ministère l'autorisation d'aller s'établir à Bois-de-Breux, dont le climat, pensait-il, lui serait plus favorable.

M. Frère-Orban a fait répondre que la présence du général, dans les environs de la route de Liège à Aix-la-Chapelle, serait vue d'un mauvais œil par l'Allemagne, et pourrait amener des complications diplomatiques.

Pour ne pas compromettre la neutralité de la Belgique, le général continue à accumuler les rhumatismes.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une dépêche particulière nous apprend que le gouvernement, se trouvant dans l'impossibilité de remplacer M. le général Brialmont comme inspecteur général du génie, a décidé de scinder cet important emploi.

Il y aura désormais un directeur général des fortifications et un inspecteur du génie à cheval.

Un arrêté royal, qui paraîtra au *Moniteur* de lundi, porte nomination de M. Macors, le stratège constructeur bien connu, au premier de ces emplois.

M. Dejaer, à qui la garde-civique a fait des loisirs, fait des démarches pour obtenir le second.

Deux politiciens causent de la hausse des loyers.

— Sais-tu ce qui coûte le plus cher ? dit l'un d'eux. — Ce sont les petits appartements.

— Tu plaisantes, répond l'autre.

— Pas du tout... Calcule un peu ce que coûtent deux chambres et un cabinet du pays.

Guibollard aborde, l'autre jour, notre confrère M... sur le boulevard.

— Vous ne savez pas ? lui dit-il. Je me suis mis cet été à faire de la gymnastique, les altères, le trapèze, les barres parallèles !... Eh bien ! cela me repose, me rafraîchit !... C'est tout naturel, répond M..., l'exercice des... altères !

Dans le cabinet du médecin :

— Oui, docteur, j'en suis là : mauvais

appétit, mauvais sommeil, plus de forces.

— Nous serions donc en présence d'un cas d'anémie.

— Je le crois. Mais alors que m'ordonneriez-vous ?

— Les bains de mer.

— Peuh !...

— Si ça ne vous dit pas, un voyage dans les montagnes.

— Hou, hou !...

— Puisqu'il en est ainsi, je n'ai qu'une chose à vous conseiller : prenez du fer.

— Merci, ça me donne des clous !

TROP DE ZÈLE

Nous sommes possédés d'une étrange manie d'information.

C'est la folie du jour.

Le journalisme s'est fait reportérisme.

A ses souhaits !

En temps ordinaire, la chose ne tire pas à conséquence. On en est quitte pour passer par dessus les descriptions trop faisandées au physique ou au moral, quand il s'agit de crimes, de suicides, de sinistres.

Mais voici qu'une hypothèse se présente où la *reportéromanie* menace d'avoir des conséquences funèbres.

Le choléra flâne à l'horizon. On redoute sa visite.

Vous êtes-vous demandé ce que la passion du renseignement qui travaille notre époque nous vaudra de statistiques horripilantes, de détails navrants, d'éccourants commentaires ?

Brrrou !

Déjà il me semble que l'on pousse pour l'extérieur les choses à outrance.

Chaque matin une enseigne spéciale ornée du mot CHOLÉRA en lettres gigantesques.

Et on ne nous fait grâce ni d'un décès, ni d'une crampe.

Cela pour l'Égypte.

Ce n'est pas tout. Les bien informés ont l'oreille au guet. Rien ne leur échappe.

Dès que la plus légère rumeur circule, les voilà qui sautent avidement dessus.

Le bruit court qu'un cas a été signalé en Russie.

On prétend qu'à Trieste...

Il se pourrait qu'à Naples...

Et cætera !

On en est quitte pour démentir le lendemain et pour recommencer le surlendemain.

A quoi bon ? Quelle est l'utilité de ces racontars terrorisants ?

Les médecins affirment que, pour le choléra, la peur est une alliée précieuse.

Et vous travaillez à apeurer toute l'Europe !

Que sera-ce si le fléau nous arrive !

Voyez-vous d'ici tout l'essaim du reportage s'abattant sur cette proie !

On nous décrira minutieusement les agonies.

On dénombrera et dépeindra les vomissements.

On facsimilera, comme prime du dimanche chez les plus ardents, les taches des cadavres.

Je vous assure que je n'exagère rien. La course aux documents étant engagée, il faudra bien qu'on dépasse le voisin.

Eh ! bien, franchement, c'est un fichu rôle que la presse jouera là.

Pour cette fois seulement, elle devrait bien revenir aux anciennes traditions.

Elle devrait bien comprendre, comme jadis, que son devoir est de reconforter et non d'alarmer ; que, sans cacher le mal, il est odieux de l'enjoliver et de le fioriturer ; qu'il est odieux d'obséder les esprits de ces images inquiétantes, de ces tableaux qui sèment la panique.

Il est encore temps de ne pas s'engager plus avant dans cette voie.

Halte !

Paul GIRARD.

Ville de Liège.

VESTIAIRE LIBÉRAL

Au profit des enfants nécessiteux fréquentant les écoles communales.

GRAND CONCERT

Donné au bénéfice de l'Œuvre

Par la Société royale *Le Cœur Musical* de Saint-Josse-ten-Node, sous la direction de M. Ch. Debrandt, et le célèbre quatuor *les Veneurs ardennais*

Le Lundi 6 Août 1883

A 7 heures du soir

A LA TRINCK-HALL D'AVROY

PROGRAMME. — 1^{re} Partie

1. Le réveil du Lion, marche. Koustky.
2. Ouverture. Steenbrugger.
3. Gavotte. Is. Debrandt.
4. Le point du jour, par les Veneurs ardennais.
5. La Guéronnière, nais, trompes de chasse.
6. La Guillaume-Tell, du Cercle.

Deuxième Partie.

1. Masnadière, fantaisie. Verdi.
2. La belle Spadoise, grande valse. Is. Debrandt.
3. Polka pour deux pistons. Id.
4. Le Rallie-Ardennes, par les Veneurs ardennais.
5. Introduction de la messe de Saint-Hubert.

Illuminations.

Brillant Feu d'Artifice tiré par M. A. Quentin.

Prix d'Entrée : UN franc

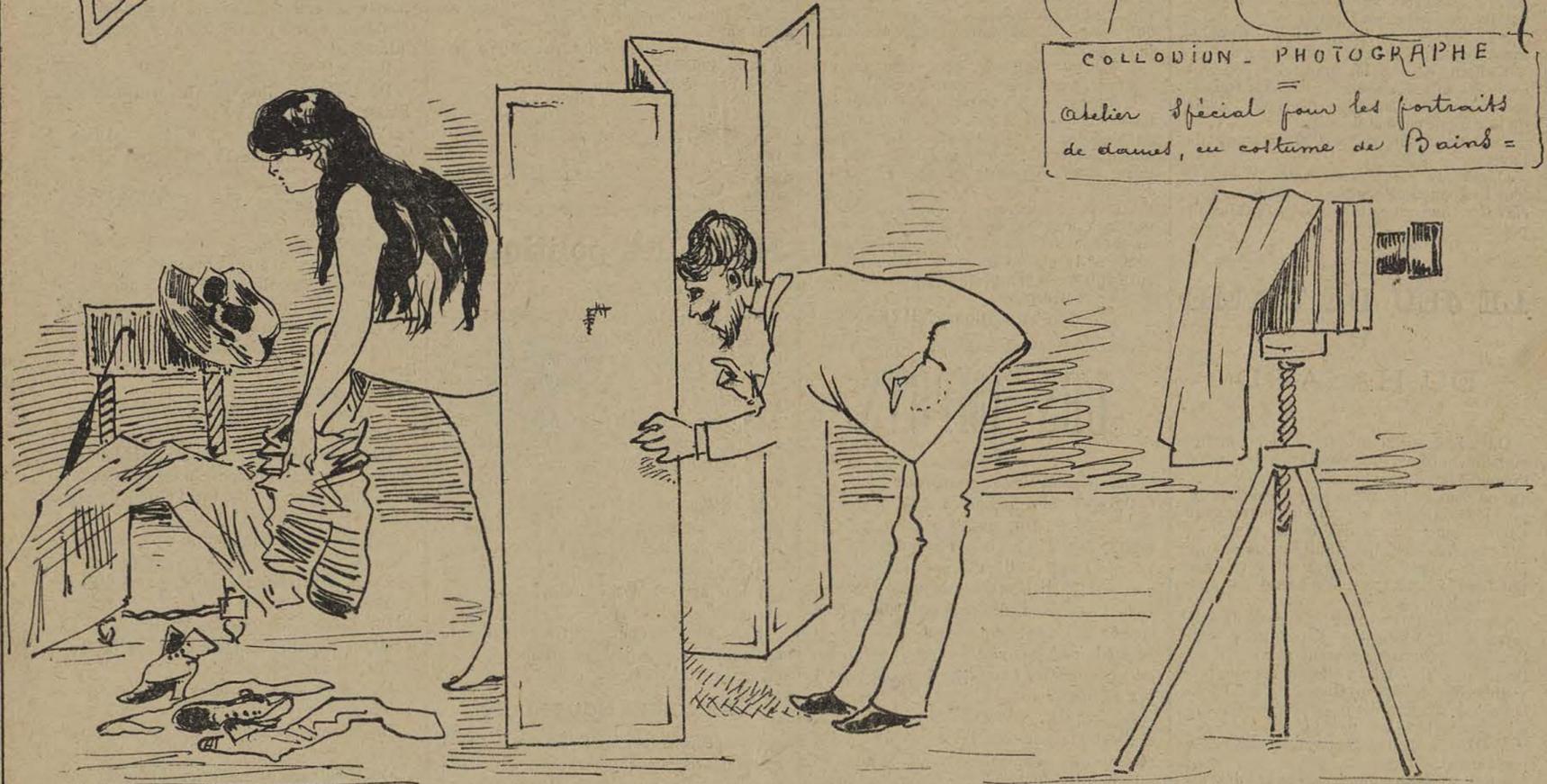
Ne jetez plus vos vieux parapluies, la maison des *Trois François*, rue Léopold, donne en échange de jolis chapeaux.

Liège. — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Écluse, 12.

LE DERNIER "PSCHUITT," EN FAIT DE PORTRAITS

COLLODIUM - PHOTOGRAPHE

Atelier spécial pour les portraits
de dames, en costume de Bains =



Il faut bien visiter son costume
chez le photographe

qui trouve moyen de ne pas s'en plaindre -

